

PERSPECTIVES

Bulletin de l'actualité architecturale, paysagère et urbaine de Moselle
Numéro 3 - Février 1998



Photo C.A.U.E. de Moselle

Sommaire

À partager

2

À découvrir

2

Plein Champ sur...

Les entrées de villages

3

Le point sur...

Le maire, la loi et la publicité

7

Reportage

Bousse, place de la mairie

8

• Perspectives • Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement de Moselle : 29,
rue des Murs BP 54084 57040 Metz Cédex •
Directeur de la publication : Marie-Sylvie Schmitt
• Rédacteur en chef : Nathalie Theis • Comité de
rédaction : Marie-Sylvie Schmitt, Denis Schmitt,
Pascal Garbe, Jean Kell, Raymond Ubrich, Marc
Verdier • Conception graphique : Vincent Garrett
• Ont participé à ce numéro : Patricia Sassi,
Jean-Marie Mizzon • Photogravure : Michel
Guérin • Imprimerie : Département de la Moselle •
Dépôt légal : février 1998 •

Espace public, attention à l'apparence !

Situé entre l'espace privé et l'espace communautaire, entre l'intime et le collectif, entre le monument et l'architecture quotidienne, l'espace public a toujours été lieu de réunion et de convivialité.

Depuis quelques années, son rôle et sa signification ont évolué ; mais ce sont les éléments qui caractérisent l'espace public qui ont construit les différences, ils n'en sont pas le résultat.

Le revêtement montre l'apparence de l'objet, l'espace public réduit au revêtement devient objet et peut être considéré comme une œuvre ; il réclame médiation et les élus savent l'utiliser pour valoriser l'image de leur ville (ou village), et leur propre image.

Mais l'espace public ainsi médiatisé n'est plus un espace de vie. Il se réduit à un sol esthétiquement construit en deux dimensions qui n'apporte pas de valeur ajoutée à l'espace existant (ou rarement). Il ne joue plus son rôle de lieu de convivialité, il a cessé de signifier un lieu.

Sans entrer dans la polémique de la satisfaction des besoins des usagers, l'aménagement ainsi défini n'est pas un acte d'urbanisme mais un acte médiatique qui permet aux revues spécialisées de montrer de belles photos sans rendre compte des objectifs et des conceptions permettant de promouvoir la ville et ceux qui l'administrent.

Marie-Sylvie SCHMITT, architecte
Directeur du C.A.U.E.

Bousse : place de la mairie

La place de la mairie fut réalisée en accompagnement de la nouvelle mairie en 1992, l'objectif est de mettre en valeur l'église du XIV^{ème} siècle et de réaliser une véritable place de village porteuse d'un symbole de centralité. Les architectes, messieurs Beaudoin, Giacomazzi et Busato, ont été lauréats du concours qui portait sur le bâtiment mairie et les espaces publics et l'opération «centre village» n'est pas un simple réaménagement d'éléments existants, mais bel et bien une création d'espace public.

REPORTAGE

Le terrain initial était bâti de constructions vétustes qui furent détruites, et la rue devant l'église a disparu ; aucun obstacle visuel ne sépare le terrain des prairies inondables du bord de Moselle. L'aménagement cadre fortement la vue sur la Moselle par des plantations d'arbres de haute tige. La prairie est amenée le plus près possible de l'espace minéral et urbain par des bandes engazonnées rythmées par des emmarchements de granit. Les repères anciens du site se retrouvent par la présence de murets de pierres sèches limitant d'anciens jardins et ceinturant l'église.

L'aménagement reprenant les lignes horizontales de la mairie est limité par une succession de murs de moellons de calcaire local : ils relient la nouvelle mairie et la salle paroissiale autour d'un jardin clos. L'aménagement comprend aussi une fontaine en béton et granit, orientée selon la direction générale du cadrage. La nouvelle voie communale traitée en granit passe le plus loin possible, en contrebas d'une marche par rapport au parvis de l'église qui se trouve ainsi prolongé.



Photo CAUE de Moselle

Une chicane créée par la fontaine oblige les automobilistes à circuler au ralenti. Le monument aux morts est placé sur une petite maçonnerie, face à l'église.

Les strates horizontales, lignes dominantes de l'aménagement, constituées de longues dénivellations pavées de granit gris pâle, confèrent à l'ensemble du site une grande harmonie, renforcée par la texture et la couleur des différents matériaux chauds des murs de pierre de Jaumont.

Les rythmes verticaux ne sont pas absents : l'église, les deux colonnes de l'espace-fontaine, les mats porte-drapeaux et les peupliers émergent de la ligne d'horizon. Le massif large de roses rouges entourant les porte-drapeaux à proximité du monument aux morts est un signe visuel fort dans cet aménagement sobre.

Les végétaux accompagnent avec justesse et précision chaque séquence : deux tulipiers de Virginie mettent en valeur l'Hôtel de Ville ; les bouleaux cloisonnent l'espace séparant église, calvaire et funérarium ; les marronniers ombragent le parking ; les arbres fruitiers orientent le regard et brisent l'axe ancien de la voie communale.

Marie-Sylvie SCHMITT, architecte
Directeur du C.A.U.E.



Photo CAUE de Moselle